

Luxembourg, le 19 février 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

*« Les infections nosocomiales sont des infections contractées dans un établissement de santé. Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies recommande que chaque hôpital dispose d'un médecin spécialisé dans la prévention et le contrôle d'infections.*

*À ce sujet, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :*

- Madame la Ministre, dispose-t-elle de chiffres sur les infections nosocomiales détectées dans les hôpitaux luxembourgeois au cours des cinq dernières années ?*
- Combien d'infirmiers hygiénistes travaillent dans les hôpitaux luxembourgeois ?*
- Combien de médecins travaillent dans ce domaine au Luxembourg ?*
- Madame la Ministre, ne pense-t-elle pas opportun de disposer d'un médecin spécialisé dans la prévention et le contrôle d'infections dans chaque hôpital du pays ?*

*La résistance aux antibiotiques présente un risque d'infection particulier dans les hôpitaux. Par conséquent, nous aimerions poser ces questions supplémentaires :*

- Comment la consommation d'antibiotiques en santé humaine a-t-elle évolué au cours des cinq dernières années ?*
- Quel est l'état de la mise en œuvre du Plan National Antibiotiques 2018-2022, dont l'objectif est de réduire*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

*l'émergence, le développement et la transmission des résistances aux antibiotiques au Luxembourg ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Carole HARTMANN  
Députée



Gusty GRAAS  
Député